

Appel à Candidatures

Exposition collective « TRACES » spéciale 20 ans d'ERYA

du 27 mai au 3 juin 2025 à La Chapelle Hôtel-Dieu à Dreux (28)

L'association ERYA organise pour la 5^{ème} année consécutive son exposition collective à Dreux, pour la promotion des artistes membres de l'association.

Retour sur images des éditions précédentes à voir sur le site <https://traces.erya.info>

Le concept

Chaque artiste produit une trace – éphémère ou durable – de sa manière de percevoir le monde.

La notion de trace désigne la diversité des inspirations, la multiplicité des techniques, et interroge les publics sur la place de l'art contemporain dans notre siècle.

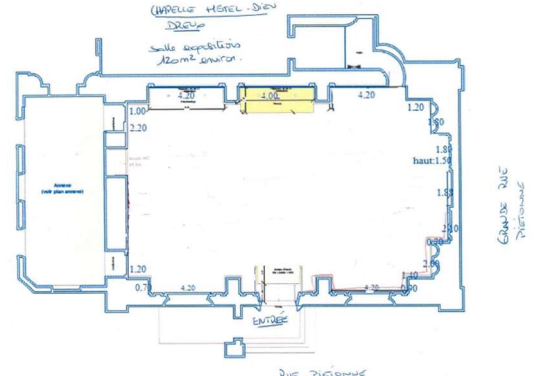
Les dates

- Accrochage lundi 26 mai 2025
- Exposition du mardi 27 mai au mardi 3 juin 2025
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 10h à 18h30 ; du vendredi au dimanche de 10h à 19h.
- Vernissage samedi 31 mai à 18h
- Décrochage mardi 3 juin à 16h

Le lieu



La salle de la Chapelle de l'Hôtel-Dieu est située au cœur du centre-ville de Dreux, il est accessible par des rues piétonnes qui donnent accès à la Grande Rue de Dreux, endroit où se déroule toutes les manifestations des drouais et où se concentrent les magasins du centre.



La superficie de la salle est d'environ 120m². Sur les murs d'exposition blancs équipés de cimaises seront installés les moyens et grands formats. Des caissons mobiles et le cas échéant des grilles d'exposition permettront d'installer les petits formats.

ERYA fête ses 20 ans

En deux décennies, l'association ERYA, s'est fait connaître pour promouvoir des artistes contemporains reconnus ou émergents représentatifs des grandes tendances de l'art actuel, aller à la rencontre des différents publics et valoriser les lieux par la diffusion d'expositions d'art contemporain. L'association est reconnue d'intérêt général. **Cette expo 2025 à Dreux sera l'occasion de marquer les 20 ans de l'association avec une sélection d'œuvres.**

L'exposition

L'exposition est réservée aux membres d'ERYA à jour de leur cotisation.

Pas de thème imposé, chaque artiste candidat peut proposer jusqu'à 10 œuvres.

Catalogue, projection et galerie virtuelle

Les œuvres sélectionnées seront exposées soit physiquement dans la salle, soit via une projection vidéo. Un catalogue sera édité pour l'occasion. Une galerie virtuelle de l'exposition sera également mise en ligne. ■

Convivialité

Outre le vernissage, un repas offert par l'association aux artistes présents permettra de mieux se connaître et de renforcer les liens entre les membres.

Permanence / Hébergement

La présence de deux artistes est nécessaire pour l'ouverture de la salle, merci de nous indiquer vos disponibilités.

L'hébergement pour les artistes habitant à plus de 30 km est pris en charge par la mairie de Dreux grâce à la mise à disposition d'un logement en centre-ville (hors frais de restauration et déplacement).

Pour candidater

Envoyez-nous par mail avant le 31 janvier 2025 à contact@erya.ovh

Une liste des œuvres (10 maxi) que vous souhaitez exposer avec les visuels ainsi nommés : nom-de-l-artiste-n° de l'œuvre-titre-hauteurxlargeur (Par exemple : louise-dupont_1-paysage-60x80.jpg) et pour les œuvres en volume : nom-de-l-artiste-n° de l'œuvre-titre-hauteurxlargeurxprofondeur (Par exemple : louise-dupont_1-sculpture-70x50x30.jpg)

Frais de participation : 40 €

Accrochage : Indiquez-nous si vous viendrez installer vos œuvres le lundi 26 mai 2025.

Décrochage : Dites-nous si vous serez présent-e mardi 3 juin à 16h.

Transport des œuvres : Dans le cas où vous ne pourriez pas venir sur place pour l'accrochage et/ou le décrochage, merci de le mentionner lors de votre candidature. Nous pourrions le cas échéant et sous réserve d'un nombre suffisant de bénévoles sur place, réceptionner et installer vos œuvres. En cas d'envoi par transporteur, les formats devront être limités à 80cm maxi de hauteur et/ou largeur, pas d'encadrements avec verre, pas d'envoi excédant 10 kg. Les frais d'expédition et de retour seront à votre charge.

Permanence, hébergement : Faites-nous savoir si vous pourrez être sur place lors de l'exposition et si vous souhaitez être hébergé-e.

Précisions : Toutes les œuvres proposées pour l'exposition doivent être munies d'un système d'accrochage. L'association ne prend pas de commission sur vente mais apprécie les dons (déductibles de votre imposition).

L'annonce des candidats sélectionnés et des œuvres choisies pour l'exposition aura lieu fin février 2025.